

Le Galuchon de Frichemesnil



Bulletin municipal
2021

Sommaire

Le Mot du Maire

L'équipe municipale

Les commissions

En 2021...

Illiwap

L'année 2020 à l'école

Noël 2020

Ludisports 76

Ludiculture

Vacances aux villages

Vie communale

Etat-civil 2020

Vœux 2020 et commémorations

Vie quotidienne

Club de l'âge d'or et club de gym

Participation aux associations

AMER

Centre de secours

Loisirs près de chez nous

Prime Renov'

Ma passion

Nos artisans

Renseignements utiles

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

L'année 2020 s'est achevée dans un contexte particulièrement perturbé par la crise sanitaire. Nous avons été privés de vie associative, culturelle, sportive et toutes les manifestations traditionnellement organisées ont été annulées.

Pour beaucoup d'entre nous, les conséquences sont multiples (économiques, sociales, financières, psychologiques). Pour autant, il convient de garder espoir dans l'avenir, de rester forts et solidaires, face à cette pandémie qui ne saurait perdurer.

Afin de surmonter cette crise sanitaire, le meilleur moyen sera de compter sur notre prudence individuelle, et le bon sens mis au service de l'intérêt collectif.

Continuons de respecter les gestes barrières qui s'imposent, et restons attentifs à la santé des personnes les plus fragiles.

Même s'il faudra patienter encore plusieurs mois, nous retrouverons j'en suis sûr le " Bien vivre à Frichemesnil" des années passées.

Tout d'abord, je tenais à vous remercier d'avoir renouveler votre confiance envers cette nouvelle Equipe municipale. Dès son élection, et dans des conditions difficiles, elle s'est mise à pied d'œuvre, pour poursuivre le travail engagé lors du précédent mandat.

Le conseil municipal a le plaisir de vous remettre ce Galuchon, 2021 qui nous permettra de vous adresser un petit message, sur la vie de notre Village.

Les travaux d'éclairage public prévus sur plusieurs années sont maintenant terminés sur l'ensemble de la Commune.

Dans un même temps, l'éclairage public de la commune a été contrôlé et mis en conformité, toujours dans un souci d'économie d'énergie.

Tous ces travaux ont été en grande partie, financés par le Syndicat Départemental d'Énergie que nous remercions.

L'enfouissement des réseaux réalisé au fil des années par la commune, a facilité l'installation de la fibre, et limité les travaux. Celle-ci devrait arriver dans notre Village fin 2021.

Par ailleurs, la création d'un futur lotissement de 8 parcelles à bâtir, route du Val au Bouvier, va voir le jour au cours de cette année 2021.

Cela permettra également d'assurer la protection incendie sur cette partie de la commune, par l'installation d'une citerne par le lotisseur.

L'abri bus du centre du Village a été déplacé, des aménagements devant l'école ont été réalisés, afin de protéger au mieux nos enfants.

Le rapprochement avec la commune de Grugny, pour la création d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) a été réalisé avec succès. Cela devrait permettre de pérenniser sur le long terme l'existence de notre école.

De nombreuses réunions entre élus, parents d'élèves, personnel communal, et enseignantes ont eu lieu, afin de partager tous ensemble ce projet, si important pour notre Commune.

La rentrée des classes 2020 s'est donc effectuée avec des enfants de Grugny dans notre école maternelle, tandis que nos enfants d'élémentaires prenaient le bus pour aller à Grugny.

Madame Sandy Délie, nouvelle directrice est arrivée suite au départ de Mme Duhamel, et nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

Compte tenu des mesures sanitaires COVID 19, des aménagements spécifiques ont été réalisés dans la commune.

Par ailleurs, le logement de la directrice laissé vacant, est aujourd'hui entièrement rénové par notre employé communal Patrick, et sera reloué pour la prochaine rentrée.

Je voulais par ce petit mot remercier également l'ensemble de notre personnel communal qui a toujours assuré un travail exemplaire, dans des conditions sanitaires extrêmement compliquées, pour permettre à nos enfants de pouvoir fréquenter l'école, la cantine et la garderie en toute sécurité.

A cette occasion et dans ce contexte, plus que jamais difficile, toute l'Equipe Municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de Bonheur, de Santé et de prospérité en cette nouvelle année, tout en ayant une pensée particulière pour ceux qui sont souffrants ou isolés.

En cette période nous devons redoubler de courage, de solidarité, en prenant soins de nous, et des personnes qui nous entourent.

Bien cordialement.

Votre Maire, Philippe BLOT

L'équipe municipale



Philippe BLOT, Maire



Michel VAUCLIN
1^{er} Adjoint



Frédéric SOUILLARD
2^{ème} Adjoint



Daniel COLLAY
3^{ème} Adjoint



Delphine HAMDIDOUCHE
Conseillère municipale



Vanessa BECAM
Conseillère municipale



Sandrine CLEMENCE
Conseillère municipale



Serge VAUCLIN
Conseiller municipal



Dominique HILL
Conseiller municipal



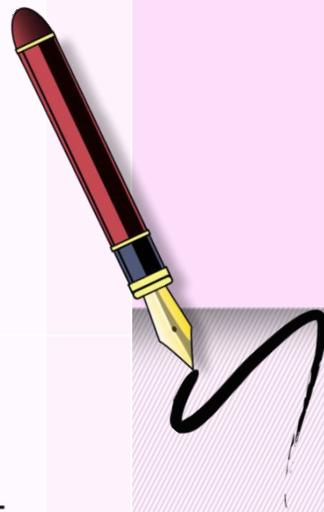
Karim BOUCHENTOUF
Conseiller municipal



Amaury SAULNIER
Conseiller municipal

Les commissions

Commission finances	Commission travaux	Commission sociale	Commission communication	Commission appel d'offres
Philippe BLOT	Philippe BLOT	Philippe BLOT	Philippe BLOT	Philippe BLOT
Michel VAUCLIN	Michel VAUCLIN	Michel VAUCLIN	Michel VAUCLIN	Michel VAUCLIN
Frédéric SOUILLARD	Daniel COLLAY	Delphine HAMDIDOUCHE	Frédéric SOUILLARD	Daniel COLLAY
Daniel COLLAY	Serge VAUCLIN	Frédéric SOUILLARD	Vanessa BECAM	Serge VAUCLIN
Amaury SAULNIER	Vanessa BECAM	Sandrine CLEMENCE	Delphine HAMDIDOUCHE	Amaury SAULNIER
Karim BOUCHENTOUF	Dominique HILL		Karim BOUCHENTOUF	Dominique HILL
				Vanessa BECAM



ADMR/CADI	Mission locale	Associations Frichemesnil	Centre de loisirs
Sandrine CLEMENCE	Michel VAUCLIN	Vanessa BECAM	Michel VAUCLIN
Frédéric SOUILLARD	Amaury SAULNIER	Frédéric SOUILLARD	Delphine HAMDIDOUCHE
			Karim BOUCHENTOUF

	SDE	SAGE Cailly Robec Orbec	Collège de Clères	Communauté de communes	ADICO
Titulaires	Daniel COLLAY	Amaury SAULNIER	Delphine HAMDIDOUCHE Frédéric SOUILLARD	Philippe BLOT	Frédéric SOUILLARD
Suppléants	Philippe BLOT	Karim BOUCHENTOUF	Sandrine CLEMENCE Amaury SAULNIER	Michel VAUCLIN	Karim BOUCHENTOUF

	Syndicat Tôtes Auffay	Syndicat Saône Vienne Scie	Syndicat Grigneuseville	RPI
Titulaires	Philippe BLOT Daniel COLLAY	Philippe BLOT	Daniel COLLAY Amaury SAULNIER	Michel VAUCLIN Delphine HAMDIDOUCHE Frédéric SOUILLARD
Suppléants	Dominique HILL Amaury SAULNIER	Dominique HILL	Philippe BLOT Karim BOUCHENTOUF	Amaury SAULNIER Dominique HILL Daniel COLLAY

Manifestions extérieures	Fleurs	Cimetière Cérémonies	Associations Bosc-le-Hard
Vanessa BECAM	Karim BOUCHENTOUF	Michel VAUCLIN	Delphine HAMDIDOUCHE
Frédéric SOUILLARD	Amaury SAULNIER	Amaury SAULNIER	Serge VAUCLIN
Delphine HAMDIDOUCHE	Sandrine CLEMENCE	Frédéric SOUILLARD	Daniel COLLAY
Karim BOUCHENTOUF		Vanessa BECAM	
		Serge VAUCLIN	

En 2021...

Commémorations et souvenirs

8 mai
11 novembre



Ces manifestations n'ont pu avoir lieu cette année en raison des restrictions sanitaires.

Le moment de convivialité du traditionnel banquet du 11 novembre n'a pu se tenir.

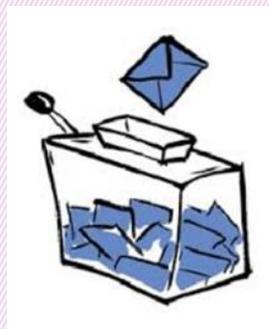
N'oubliant pas nos aînés, la municipalité a décidé d'améliorer cette année, le colis de Noël.

En espérant que ce geste leur ait apporté un peu de chaleur en cette période difficile.

Au plaisir de se retrouver au plus vite lors d'une de ces manifestations si les conditions sanitaires le permettent.

**Elections départementales
et régionales**

Juin 2021



Illiwap



Suivez l'actualité de FRICHEMESNIL en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement

L'année 2020 à l'école

Une année pas comme les autres ...

Mise en place de mesures sanitaires :

Depuis le début de la pandémie, il a fallu s'adapter aux conditions sanitaires. Plusieurs choses ont été mises en place afin d'assurer la sécurité des enfants, des enseignantes et du personnel communal.

Tout d'abord, les deux classes ont été séparées afin d'éviter le brassage. De mars à juin, le nombre d'enfants par classe a été limité.

Une employée communale s'est vu chargée de la désinfection des locaux toutes les deux heures.



Remise des dictionnaires :

La distribution des dictionnaires aux enfants qui partent au collège n'a pu se faire dans les conditions habituelles. Faute de cérémonie, les élèves se sont tout de même vu remettre leur dictionnaire à l'école par Madame Duhamel, directrice et Monsieur Vauclin, 1^{er} Adjoint.



Départ de Madame Duhamel :

Madame Duhamel a décidé de quitter l'école du Chemin des Fées après 14 années.

La municipalité l'a remercié en lui offrant des fleurs.

Nous lui souhaitons réussite dans ses nouveaux projets.

Arrivée de la nouvelle directrice :

Nous accueillons Madame Sandy Délié dans notre école, nouvelle directrice et enseignante dans la classe des petits et moyens.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Création du RPI :

Depuis la nouvelle rentrée scolaire la commune de Frichemesnil a décidé de s'associer avec la commune de Grugny pour la création d'un RPI afin de sauvegarder nos écoles.

Désormais, les élèves de maternelle sont scolarisés à Frichemesnil et les élèves d'élémentaire à Grugny.

Une nouvelle organisation a été mise en place :

- Création d'un service de transport, assuré par la Région et encadré par les personnels communaux
- Déplacement de l'arrêt de bus de la mairie en face de la Maison du Village pour un maximum de sécurité
- Modification du lieu ainsi que des horaires de travail de certains membres des personnels communaux
- Ouverture de la garderie du mercredi pour les enfants des deux communes à Grugny
- Mise en place de deux services cantine à Grugny pour le bien être des enfants



L'équipe enseignante :



Madame Nadège GROSSET
(Grande section)

Madame Sandy DÉLIÉ
(Petite et moyenne sections)

Quelques aménagements :



Sol anti-dérapant



Parois dans les WC

Cantine :

Pour éviter le brassage, les enfants sont également séparés en deux classes distinctes sur le temps du repas.

Actuellement, 34 enfants mangent à la cantine le midi.



Garderie :

Toujours dans un souci sanitaire, la distanciation est respectée en garderie entre les classes. Les jouets et locaux sont régulièrement désinfectés. Le personnel veille à cela.



Noël 2020

A la cantine



A l'école



A la garderie



Ludisports 76

Cette année 13 inscrits au Ludisports.

L'année est découpée en 3 périodes :

- Du 21 septembre au 18 décembre 2020, Athlétisme
- Du 4 janvier au 19 février 2021, Tennis de table
- Du 8 mars au 18 juin 2021, Unihockey



Ludiculture

Cette année 7 enfants de maternelle ont pu s'inscrire au Ludiculture.

Tout au long de l'année, ils pratiqueront la musique avec Isabelle et Palluvi.



Vacances aux villages

Frichemesnil - Grugny - La Houssaye-Béranger

Cette année a été très particulière pour notre centre de loisirs. Nous n'avons pas fait celui de Pâques à cause du confinement. Cependant, nous avons tout mis en œuvre pour que nos enfants, déjà très éprouvés par le premier semestre, puissent se retrouver ensemble en Juillet dans leur cadre habituel, destiné aux activités et à l'évasion. Nous avons ouvert 4 semaines en Juillet, en mettant les moyens nécessaires pour l'application des nouvelles règles de sécurité sanitaires imposées par la DDCS, et aussi une semaine en Octobre en respectant la même rigueur. Nous n'avons eu ni enfant, ni animateur malade du Covid 19, et nous nous en félicitons.



Notre association s'est enrichie d'un nouveau local à La Houssaye Béranger pour les vacances de Toussaint: il s'agit de la salle informatique de leur nouvelle école. Nous avons pu y intégrer le groupe des Grands, afin d'éviter tout contact avec les groupes des Petits et des Moyens, qui se partageaient la salle Polyvalente. Un grand merci à la Municipalité d'avoir accepté notre demande et à sa réactivité, pour le bien des enfants.

Pour rappel, notre centre accueille les enfants qui ont 5 à 13 ans dans l'année, et leur permet de s'épanouir socialement et intellectuellement, grâce à ses nombreuses activités ludiques, culturelles et sportives ainsi qu'à sa vie de groupe.

La session de Juillet à Grugny a accueilli 55 enfants du 6 au 31 Juillet 2020, avec une moyenne de 37 par jour, dont 8 de – de 6 ans, sur le thème « **Retour vers le Futur** ». Ont participé 9 enfants de Frichemesnil, 24 de Grugny, 9 de La Houssaye Béranger et 13 hors communes.

Damien était entouré d'Anaïs B., Nathalie M. titulaires BAFA, puis Clémence B., Richard B. stagiaires BAFA, Solène L. en stage de formation CAP petite enfance et Yvette G. cantinière.



Lavage de mains en arrivant



Concours de tirs à l'arc



Stack-line



Jeux du cirque



Danseuse étoile



Remake coupe du monde de 1998



Veillée pyjamas



Concours de golf



Création de chefs d'œuvres



Machine spatio-temporelle



Retour vers le passé



Eh oui, il est bien allé vers le futur !!!



Damien a bien souffert pendant cette session



Soirée pizzas et cinéma



Crêpes party avec Irène, qui est mise à contribution



Direction Yvetot pour quelques bonnes parties de bowling



Mais également la découverte d'une belle exposition de dinosaures



Puis Lillebonne pour la visite du Théâtre Antique. Et aussi, les jeux du Parc du Bocasse

La session de la Toussaint à La Houssaye Béranger a eu lieu du 19 au 23 octobre 2020 et a accueilli 29 enfants, avec une moyenne de 28 enfants par jour, dont 5 de – de 6 ans. Ont participé 9 enfants de Frichemesnil, 6 de Grugny, 10 de La Houssaye Béranger et 4 hors communes. Du changement lors de cette session avec un thème par groupe : « **Le monde marin, l'Espace et les Amérindiens** ». L'équipe était composée de Nathalie M. titulaire, Laurine D. stagiaire, Solène L. accompagnatrice, Yvette G. cantinière et notre directeur Damien, qui avait un groupe en charge.



Construction d'arcs, d'affiches, concours de rodéos sur une structure de taureau gonflable.



Course hippique de cowboys et cowgirls. Découverte des bisons, loups et cerfs à Muchedent



Ces deux sessions furent très appréciées de tous, surtout avec cette année si particulière.

Frichemesnil ouvrira la première semaine des vacances de Pâques, soit du 26 au 30 avril 2021, sauf directives gouvernementales. Les inscriptions seront diffusées fin Février par vos mairies. Nous vous remercions parents, pour votre fidélité et la confiance que vous nous accordez.

Alfonso LEONIO, Président.

06.83.98.38.77

Vie communale

Résultats scolaires

Au lycée La Chataigneraie (Mesnil-Esnard)
A obtenu en juin 2020 un bac STI2D avec mention AB

Erwan LEGER

Au collège Jean Delacour (Clères)
Ont obtenu en juin 2020 le brevet des collèges

EDDE Alice

FERAY Hugo

LUCA Léa

MARIE Florian

OLIVIER Claire

ROC Léane

SOUILLARD Mathis



Toutes nos félicitations à ces élèves

Si vous souhaitez que les résultats scolaires ou sportifs sur d'autres établissements soient publiés, merci d'en informer le secrétariat

ASCPB Bosc-le-Hard

Cette année encore la commune a décidé de renouveler son adhésion à l'ASCPB de Bosc-le-Hard.

Maison des Associations (ancienne Mairie)
97, Place du marché 76850 Bosc le Hard

✉ : ascpb@wanadoo.fr

☎ : 02.35.33.33.65

Présidente : Nadia Durand
Trésorier : Emmanuel Duflo
Secrétaire : Élise Caille



Le bureau est ouvert le :

- Mardi de 17h30 à 19h30
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Vie communale



J'emménage :

Première chose à faire

Déclarez-vous en mairie : c'est une façon de prendre contact, notamment pour être informé de certains droits, services ou obligations.

Et en plus, c'est une occasion de vous inscrire sur la liste électorale de la commune.

Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile et présentez-vous au secrétariat de la mairie.



Nouveaux habitants :

- Jessica VARIN et Romain LECROCCQ, 170, route de Cressieuzemare
- Anne-Marie MARTIN et Arnaud BUSSCHAERT, 400C, route du Val au Bouvier
- Jean-Baptiste SCHNEIDER, 1010, route de Cressieuzemare
- Alice et Mathieu NOGUES, 525, route du Val au Bouvier
- Gaëlle ANFRAY et Vincent PAN, 529, impasse de l'église
- Christelle GASPART et François ZMUDA, 39, route du Chemin des Fées
- Mélanie JUVENET et Samuel LECOUTEUX, 156, impasse du Fond des Bois

Etat-civil 2020

Naissances



Léo CUMONT

Eden FISCHER RAVERA

Léon LEVIGNEUX



Alba LEMIRE

Naissance et PACS



Audrey COLANGE, Pierre LEVIGNEUX
et Léon



Mariage



Caroline et Paul COUSSENS

Décès

Suzanne TORCHY
Bertrand PETIT
Gisèle BRECHETEAU
Dominique LEVASSEUR

Voeux 2020



Commémorations



Club de l'âge d'or

Cette année a été difficile pour tout le monde mais particulièrement pour le Club de l'âge d'or qui n'a pu organiser aucune de ses manifestations habituelles.

Nos aînés n'ont pu se réunir pour leurs parties de cartes, les voyages, les repas ...

En espérant que 2021 nous apporte à tous santé, joie et amour.

J'adresse mes vœux les plus sincères aux adhérents du club ainsi qu'à tous les habitants de Frichemesnil.

Jocelyne CHAISE, Présidente du Club de l'Age d'Or

Club de gym



Le club de Gym a repris du service début septembre avec une nouvelle équipe :

Marie-Josée RAIMBOURG, Sandra BOUCHENTOUF, et Virginie PASTOR vous accompagnent.

Cette année, les contraintes sanitaires nous ont imposé de réduire le nombre de cours.

Le mardi soir dès 18h30 Zumba pour les enfants.
Le jeudi, gym douce, fitness et step pour les adultes, à partir de 18h15.

Pour garder le rythme et la pêche pendant le confinement, certains cours sont maintenus en visio le jeudi soir, et le samedi matin, nous avons le plaisir de nous retrouver pour une randonnée autour de Frichemesnil.

Mais, il nous tarde de tous vous retrouver en live !

Vivement la reprise !



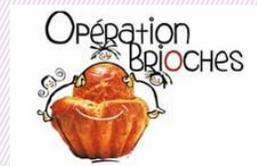
Participation aux associations

Coopérative scolaire	1444 €
Club de gymnastique	500 €
Club de l'âge d'or	600 €
AMER	110 €
Amicale Joseph Caulle	200 €
A.D.M.R	300 €
Vacances aux villages	1 377 €
Restos du Cœur	100 €
C.A.D.I	100 €





AMER



Association Médico - Éducative Rouennaise

Domaine du Fossé – 76690 MONT CAUVAIRE

OPERATION « BRIOCHES » du 8 MARS 2020

L'Opération BRIOCHES s'est déroulée dans 20 communes : 3203 brioches ont été vendues grâce à l'effort des bénévoles : parents, professionnels et amis, nous les remercions très chaleureusement.

Le bénéfice réalisé est de 7200 euros, y compris les dons. Il permettra de financer un projet de « médiation animale » améliorant ainsi le bien être des personnes atteintes de handicap mental (photos : de l'abri fabriqué avec l'aide des jeunes – des chèvres naines et 1 bouc castré ont été acheté -).



L'Association Médico-Educative Rouennaise a toujours autant besoin de votre soutien fidèle, depuis des années pour financer ses projets et aider les 250 enfants et adultes accueillis dans quatre Centres : l'IME Dominique Lefort à MT CAUVAIRE et trois ateliers de jour ou foyers à MT CAUVAIRE, BOSC LE HARD et SOTTEVILLE lès ROUEN.

La prochaine Opération Brioches aura lieu le DIMANCHE 21 MARS 2021.

Les enfants et adultes accueillis dans l'ensemble des établissements gérés par notre Association comptent sur vous et sur votre fidélité.

Je remercie chaleureusement Monsieur le Maire et tous les bénévoles qui ont participé avec générosité à cette vente : sans oublier la Boulangerie SANNIER de Bosc le Hard pour la qualité de leur produit.

La Présidente de l'AMER
Françoise TAUPIN

L'Association a besoin de bénévoles, vous pouvez téléphoner à :

Françoise TAUPIN 02 35 32 81 17

Evelyne FLAHAUT 02 35 32 19 04

Christine BENARD 07 89 43 89 04

Centre de secours

La caserne actuelle est obsolète.

Située en centre bourg de Bosc le Hard, la caserne actuelle des pompiers a été construite il y a 40 ans.

- Pas de parking à proximité
- Absence d'un local dédié aux vestiaires, véritable problème d'autant que depuis quelques années les effectifs se sont féminisés, ce qui est une très bonne chose.
- Manque de place : matériel stocké difficilement accessible, véhicules rangés les uns derrière les autres ce qui nuit à l'efficacité de l'action surtout quand il faut agir dans l'urgence.
- Salle de réunion, trop petite ne permettant pas aux 33 sapeurs-pompiers de se réunir dans de bonnes conditions pour suivre les nombreuses formations qui leur sont imposées.
- Construite dans un quartier fortement urbanisé, il n'est pas possible d'envisager de l'agrandir. Il n'y a pas d'autre choix que de construire ailleurs.



Un nouvel équipement moderne et fonctionnel. Le centre de Bosc le Hard a été retenu comme prioritaire par le SDIS (Service Départemental D'Incendie et de Secours) dans le Cadre de la nouvelle politique immobilière. Un nouveau Centre de 800 mètres-carré sera construit dans notre commune Il comprendra en plus des garages pour ranger les véhicules, une salle de réunion, des sanitaires, des vestiaires, une salle de décontamination, un parking, un terrain pour les manœuvres et une aire de lavage.

- **La commune de Bosc le Hard** s'est engagée à céder au SDIS un terrain de 3000 m² libre de toute construction, viabilisé et accessible par un chemin de 7 m de large. Il est situé dans la zone artisanale Jeanne la Lorraine, face à la déchetterie.

- **Le Centre de BLH dessert 20 communes** en premier appel : Frichemesnil, Grigneuseville, Beaumont le Hareng, Clères, Bracquetuit, La Crique, Critot, Saint Germain sous Cailly, Grugny, Les Authieux Ratiéville, Cailly, Claville Motteville, Cottévrard, Esteville, Etainpuis, Bellencombres, Rosay, Saint Victor l'Abbaye et Beau Mesnil.

Les maires sont unanimes pour dire qu'il est urgent d'équiper nos sapeurs-pompiers d'un nouveau Centre.

Suite à plusieurs réunions de travail depuis 2017, il a été décidé de répartir la participation financière des communes selon le schéma suivant :

- 60% selon le nombre des interventions effectuées dans la commune par le Centre de Secours,
- 30 % selon le nombre d'habitants de la commune
- 10 % selon le potentiel fiscal de la commune.

Les trois quarts des communes ont soutenu ce projet en délibérant positivement pour apporter leur participation financière à la construction du bâtiment et des infrastructures de ce centre intercommunal à hauteur de 20 % (soit 288 000 euros.)



5 communes sur les 20 concernées ont pris des délibérations négatives, c'est leur choix. La participation de ces 5 communes s'élève au total à 59 000 euros. Afin que ce beau projet voie le jour, le Conseil Municipal de BLH a décidé à l'unanimité que Bosc le Hard prendrait à sa charge le reste à financer de 59 000 €. Certains maires ont fait savoir qu'ils aideraient Bosc le Hard et augmenteraient leur participation prévue initialement dans la mesure de leurs moyens.

- **le SDIS** financeur à 70 % **soit plus de 1 million d'euros,**
- **le Département** financeur initialement à 10 % voire 20 %.
- **Ce projet intercommunal ambitieux et porteur d'avenir**

Il permettra d'équiper nos communes de moyens modernes et idoines de sécurité civile et de secours en ce début de XXI siècle. Il permettra aux Sapeurs-Pompiers, femmes et hommes d'évoluer dans de bonnes conditions de travail.



Loisirs près de chez nous

Le parc de Clères

Situé au cœur de la vallée de la Clérette, le Parc de Clères regroupe à la fois un parc botanique à l'anglaise contenant des essences rares, un ensemble de bâtiments (château de style Renaissance, manoir du XVIe siècle et ruines médiévales) ainsi que 1400 animaux dont la plupart vivent en liberté.

Découvrez parmi les 1400 animaux, flamants roses, ibis rouge, grues, touracos et guêpiers mais aussi pandas roux, tamarins et antilopes. Le parc, créé au XIXe siècle par le comte Louis-Hector de Béarn, s'inspire des grands parcs à l'anglaise du XVIIIe siècle. Côté jardin, Henry Avray-Tipping, architecte paysagiste anglais issu de la mouvance «Arts and Crafts» a aménagé au début du XXe siècle les jardins à la demande de l'ornithologue Jean Delacour, propriétaire de cet ensemble.

Chaque année le parc de Clères programme des animations destinées à informer le public sur le rôle des parcs animaliers et sur l'importance de la conservation de la biodiversité.



Ouvert du 7 au 31 mars de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30

D'avril à août de 10h à 19h

En septembre de 10h à 18h30

Du 1er au 11 octobre de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30

Dernier billet délivré une heure avant fermeture du parc



Tarif de base : 9€

Réduit : 7,50€

Enfants de 3 à 11 ans : 6,50€

Gratuit -3 ans

Tarif famille (2 adultes + 3 enfants) : 37€

Pass annuel adulte : 28€

Pass annuel enfant : 20,50€

Le lac de Montville

A deux pas du bourg de Montville, dans un cadre verdoyant et attractif, l'Espace de loisirs vous accueille et vous propose de nombreuses activités à vivre entre amis ou en famille. Profitez d'un plan d'eau de 3 hectares idéal pour le canotage, d'un jardin aquatique et d'un arboretum. Les enfants seront émerveillés par les nombreuses espèces à découvrir dans cette réserve ornithologique et pourront jouer dans l'aire de jeux aménagée exclusivement pour eux. Un panneau vous informera des différentes espèces visibles sur la base de loisirs !

Pour les plus sportifs d'entre vous, un parcours de santé à été aménagé autour du plan d'eau !

Un terrain de pétanque est aussi à votre disposition.

Petite restauration sur place du 1er avril au 31 octobre.



Le parc du Bocasse

C'est en plein coeur de la Normandie, à 25 km de Rouen, que se trouve le Parc du Bocasse. En famille ou entre amis, venez profiter d'une journée riche en émotions.

Des attractions à sensations fortes aux manèges et activités pour enfants, en passant par les découvertes féériques et les rendez vous pédagogiques, vous passerez au Parc du Bocasse une journée exceptionnelle ! C'est au total, 38 attractions que vous pourrez découvrir !

Le Parc du Bocasse met aussi à votre disposition un parking entièrement gratuit et de nombreux points repas : sandwichs, frites, boissons, glaces...



Vous souhaitez passer une journée complète au Parc du Bocasse ?

Profitez de plus de 40 attractions en famille ou entre amis !

- Tarif Adulte (à partir de 12 ans) : **21 €**
- Tarif Enfant (de 1 mètre à 11 ans) : **18 €**
- Et le parc est **gratuit*** pour les enfants de moins de 1 mètre !

Prime rénov'

Jusqu'à présent réservée aux **propriétaires occupants** à revenus modestes, Ma Prime Rénov' sera désormais accessible à tous les propriétaires occupants d'un logement construit depuis plus de 2 ans. Tous les devis signés après le 1er octobre seront éligibles à la prime nouvelle version. Les ménages peuvent désormais engager une démarche de travaux et ils déposeront leur demande d'aide à partir du 1er janvier 2021.

Les **propriétaires bailleurs** pourront également profiter de Ma Prime Rénov' pour les travaux sur les parties privatives des logements lorsqu'ils sont en copropriété ou lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle. Tous les devis signés après le 1er octobre seront éligibles mais les dossiers devront être déposés à partir du 1er juillet 2021. Un propriétaire pourra être aidé jusqu'à trois logements mis en location.

Enfin, Ma Prime Rénov' deviendra aussi accessible aux **copropriétés**. Pour y avoir droit, les copropriétés devront être composées à 75 % au minimum de résidences principales et les travaux devront permettre un gain énergétique de 35 %. Les travaux peuvent débuter dès à présent et le dépôt des dossiers devra être effectué à partir du 1er janvier 2021.

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

La prime permet de financer les travaux d'isolation (murs, planchers, combles, fenêtres), de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Ils doivent être réalisés par une entreprise **Reconnue Garante de l'Environnement (RGE)**.

Les ménages qui effectuent des travaux qui permettent de sortir leur logement du statut de **passoire thermique** (classé F ou G sur l'étiquette de **diagnostic de performance énergétique**) pourront bénéficier d'un bonus de 1 500 € maximum. Pour l'obtenir, il sera nécessaire d'effectuer un audit avant les travaux.

Les rénovations ambitieuses qui permettent d'atteindre l'étiquette énergie B ou A donneront droit à un **bonus Bâtiment basse consommation (BBC)** de 1 500 € maximum. Une bonification des Certificats d'économies d'énergie sera également octroyée.

Les ménages aux revenus intermédiaires ou supérieurs qui engagent des travaux permettant un gain énergétique de plus de 55 % pourront bénéficier d'un **nouveau forfait « rénovation globale »** de 7 000 € ou 3 500 €. Les ménages modestes devront, dans ce cas, se tourner vers le **programme Habiter mieux sérénité** de l'Anah.

Enfin, les ménages pourront bénéficier d'un soutien financier de 150 € lorsqu'ils sont accompagnés dans le cadre d'un **forfait AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage)**. Cet accompagnement devra être effectué par une entreprise différente de celle qui réalise les travaux.

COMMENT EST-ELLE CALCULEE ?

Le montant de la prime dépendra de la nature du chantier engagé, de la localisation du logement et du niveau de revenus. Le gouvernement a établi quatre catégories de contribuables, rangées par couleur : **bleu** pour les foyers les plus modestes, **jaune**, **violet** et **rose** pour les ménages les plus aisés. Un barème spécifique est appliqué pour l'Île-de-France.

Plafonds de ressources hors Île-de-France				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) <i>Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition</i>			
	MaPrimeRénov' Bleu <small>Ménage chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Jaune <small>Ménage chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Violet <small>Ménage chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Rose <small>Ménage chez moi, mieux pour la planète</small>
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Plafonds de ressources en Île-de-France				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) <i>Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition</i>			
	MaPrimeRénov' Bleu <small>Ménage chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Jaune <small>Ménage chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Violet <small>Ménage chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Rose <small>Ménage chez moi, mieux pour la planète</small>
1	jusqu'à 20 593 €	jusqu'à 25 068 €	jusqu'à 38 184 €	> 38 184 €
2	jusqu'à 30 225 €	jusqu'à 36 792 €	jusqu'à 56 130 €	> 56 130 €
3	jusqu'à 36 297 €	jusqu'à 44 188 €	jusqu'à 67 585 €	> 67 585 €
4	jusqu'à 42 381 €	jusqu'à 51 597 €	jusqu'à 79 041 €	> 79 041 €
5	jusqu'à 48 488 €	jusqu'à 59 026 €	jusqu'à 90 496 €	> 90 496 €
Par personne supplémentaire	+ 6 096 €	+ 7 422 €	+ 11 455 €	+ 11 455 €

Selon le profil, le montant des aides sera plus ou moins généreux. « Pour les foyers les plus modestes, l'aide peut aller jusqu'à 90 % du devis, puis elle descend à 75 %, 60 % et 40 % pour les ménages les plus aisés », avait expliqué la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon.

Par exemple, l'aide pour l'installation d'une **chaudière à granulés** sera de 10 000 € si vous êtes en bleu, 8 000 € si vous êtes en jaune et 4 000 € si vous êtes en violet. Si vous êtes en rose, vous n'aurez pas droit à Ma Prime Rénov'. Pour les ménages les plus aisés, l'aide se limite, en effet, à quelques travaux comme l'isolation des murs par l'extérieur ou par l'intérieur.

Pour vérifier les aides auxquelles vous êtes éligible et estimer leur montant, vous pouvez utiliser le simulateur en ligne **Simul'Aides** disponible sur le site www.faire.fr. Pour l'utiliser, vous avez besoin de vous munir des caractéristiques de votre logement (surface, année de construction...), des éventuels devis et de votre dernière feuille d'imposition afin de pouvoir communiquer votre revenu fiscal de référence (RFR).

Ma passion

Bonjour , je m'appelle Élise j'ai 35ans .

Je suis passionnée d'équitation depuis toute petite .

J'ai commencé à monter en club il y a quelques années et j'ai eu la chance il y a bientôt 3 ans d'avoir mon propre cheval ou plutôt mon poney.

Et oui contrairement à quelques croyances , un poney n'est pas forcément un tout petit poney !

Je vous présente donc Caps , mon grand poney âgé de 8 ans .

De couleur Palomino, il mesure 1,44m et est un poney très attachant et affectueux même si il a son petit caractère .

Nous avons la chance de passer beaucoup de temps ensemble et d'avoir une relation unique pleine de partage, de câlins et d'amour.



Nous pratiquons le concours de saut d'obstacle en compétition , une discipline dans laquelle il est très doué et où nous prenons beaucoup de plaisir.

Nous travaillons également le dressage qui est une base essentielle pour développer toute autre discipline.



Sans oublier les moments de détente avec les belles balades en forêt ou sur les jolies plages normandes.



Il existe beaucoup d'autres disciplines équestres comme l'endurance , l'attelage , le CCE (concours complet alliant le dressage , le saut d'obstacle et le cross) , le TREC (randonnées) , l'équifeel (le travail à pied , le Hunter (saut où le cheval et cavalier sont classés non pas sur un critère de vitesse comme le Concours de Saut d'obstacle mais sur le style) ...

Mais avoir son cheval ce n'est pas uniquement monter sur son dos .

Au quotidien un cheval demande beaucoup d'attention, de temps et d'investissement , il doit être suivi par un vétérinaire , un maréchal ferrant car les sabots poussent et on a besoin d'être parés ,un dentiste car comme les sabots les dents poussent également , un ostéopathe pour prendre soin de son dos et bien d'autres professionnels .

Il est également important d'être bien encadré, par des moniteurs diplômés, qui nous permettent d'évoluer et de progresser dans le respect du cheval et des valeurs de l'équitation .

Nos artisans

Dominique EDDE
MARAICHER
Hameau d'Ormesnil
Tél : 02.35.33.55.50



Assistance informatique à domicile

06 83 98 38 77



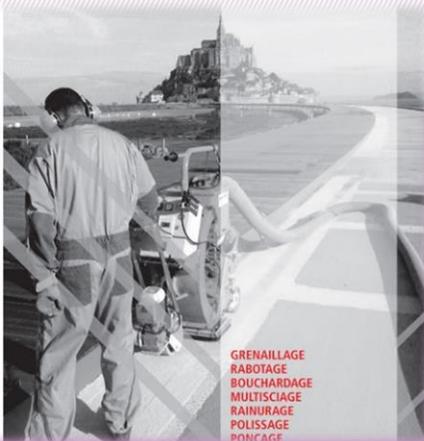
Alfonso Léonio - Frichemesnil

Dépannage, installation, formation, internet

Déduction fiscale de 50 %

Sur le montant total de la facture TTC main d'œuvre et réservé aux particuliers selon critères gouvernementaux.

ETP
GRENAILLAGE
PRÉPARE ET RÉPARE LES SOLS
www.etp-grenaillage.fr



NOUS CONTACTER
Vinçny AUVRAY : 06.84.00.69.08
Landy EGER : 06.81.25.22.59
etpgrenaillage@orange.fr
www.etp-grenaillage.fr

ETP
GRENAILLAGE
299, route de la Beauce
76690 Frichemesnil

GRENAILLAGE
RABOTAGE
BOUCHARDAGE
MULTISCIAGE
RAINURAGE
POLISSAGE
PONÇAGE



Au souper fin
02.35.33.33.88

SC Automobiles



SAROT Jimmy
CUMONT Romain

295 Route d'Eawy
76850 BEAUMONT LE HARENG

Tel : 02.35.33.34.59
Fax : 02.35.33.69.50
scautomobiles@outlook.fr

ART & PAYSAGE

Aménagements et entretiens de parcs et jardins

77, Impasse du Fond des Bois

76 690 FRICHEMESNIL

Tél : 06.16.50.44.41

Adresse mail : christophe.cumont@gmail.com

ART & PAYSAGE SERVICE

Entretiens de parcs et jardins, crédit d'impôt à 50 %

79, Impasse du Fond des Bois

76 690 FRICHEMESNIL

Tél : 06.16.50.44.41

Adresse mail : christophe.cumont@gmail.com



Renseignements utiles

Votre Maire

Monsieur Philippe BLOT

Reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 heures, à la Mairie.

Permanence des adjoints le jeudi de 17 à 19 heures

Mairie de Frichemesnil

☎ : 02.35.33.31.75

✉ : mairie.frichemesnil@gmail.com

Ouverture du secrétariat au public

Les lundi et jeudi de 17 heures à 19 heures

Les mardi et vendredi de 9 heures à 12 heures

Secrétaire de Mairie : Elodie GOHÉ



Pour information

Ecole ☎ : 09.65.29.05.80

Salle polyvalente/Point d'accueil ☎ : 02.35.33.65.02

EDF (dépannage) ☎ : 0 810 333 076

Gendarmerie de Montville ☎ : 02.35.33.71.85

Police ☎ : 17

Pompiers ☎ : 18

SAMU ☎ : 15 ou 112 depuis un portable

Renseignements administratifs ☎ : 39 39

Fédération ADMR de Seine-Maritime

1, rue E. Delaporte

76710 MONTVILLE

☎ : 02.35.93.90.90

Permanence le mercredi de 9 à 12 heures

Contact par téléphone de 9 à 17 heures

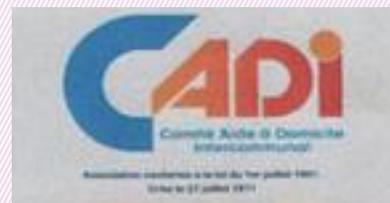


CADI (Comité d'aide à domicile intercommunal)

Résidence Saint Jean - 2^{ème} étage

76850 BOSC-LE-HARD

☎ : 02.35.37.12.68



SSIAD Le Cailly (Service de soins infirmiers à domicile)

Appartement n°2 - RPA Saint Jean

Place Saint Jean

76850 BOSC-LE-HARD

☎ : 02.35.33.74.75

✉ : ssiad159@orange.fr



Assistantes maternelles agréées :

Géraldine CAMBOUR, 112 impasse de l'église ☎ : 02.35.33.26.84

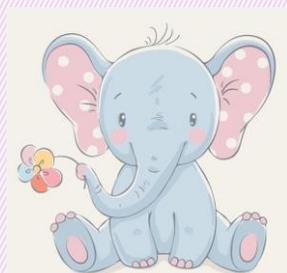
Odile GROUT, 292 route du chemin des Fées ☎ : 02.35.33.36.99

Gaëlle MELET, 81, route du Mont Landrin ☎ : 06.88.58.01.01

Colette MONSTIER, 751 route de la Beauce ☎ : 02.35.33.29.56

Sandra MORIN, 235 route du Chemin des Fées ☎ : 02.35.33.81.02

Delphine ROC, 336 route d'Ormesnil ☎ : 02.35.75.49.04





Monsieur le Maire
et toute
l'équipe municipale
vous adressent
leurs meilleurs vœux

2021

